

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 MARS 2019

**Présents :** Josiane ROQUE, Bernadette BRUNAUD, Damien DUROY, Edith PEROT, Karine MOURY, Christophe GOUBE, Sandrine RICCI

**Étaient excusés :** Mickaël GRANJOUX, Bruno GERY, pouvoir remis à Bernadette BRUNAUD

**Secrétaire de séance :** Edith PEROT

### 1) Délibérations :

**2019/08 : Participation fiscalisée aux dépenses des syndicats de commune de la Fédération Départementale d'Électrification :** la quote-part de la Commune s'élève à 3 157 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette participation de 3 157 €.

**2019/09 : Indemnité forfaitaire pour l'agent recenseur :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de verser l'indemnité forfaitaire de 130 € correspondant à ses frais de déplacements.

**2019/10 : Participation financière pour un voyage en Angleterre pour 2 enfants de notre commune au collège d'Objat : le montant est fixé à 50 € par enfant**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette participation de 100 €.

**2019/11 : Choix des entreprises pour les travaux de voirie :**

**1<sup>er</sup> lot voirie :** 2 devis ont été présentés par l'Entreprise LASCAUX (51 132 € HT) et l'Entreprise FREYSSINET (25 000 € HT)

Selon les techniques et matériaux employés, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise FREYSSINET.

**2<sup>ème</sup> lot : création de fossés :**

1 seul devis présenté par l'Entreprise VILLENEUVE (1980 € HT),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir ce devis.

**2019/12 : Choix des entreprises pour les travaux de peinture extérieure :**

- bâtiment de location : volets, fenêtres, grilles, portail
- foyer socio culturel : persienne et porte à changer
- mairie : grille coulissante de l'école, rampe de la Mairie

2 devis pour la peinture sont présentés : Entreprise BLONDEL de Varetz (5 808.64 € TTC) et Chantier insertion Agglo (5 338.63 € TTC). 1 devis de l'Entreprise MAZY pour la menuiserie pour 2 100 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir l'Entreprise BLONDEL, sous réserve que les travaux soient réalisés avant Octobre 2019 et l'Entreprise MAZY.

**2019/13 : Frais de scolarisation pour la Commune d'Objat :**

Participation par enfant en maternelle (2 x 1 355 €) et en primaire (315 € x 3) et 1 à 157.50 € soit un montant total de 3 812.50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de scolarisation à hauteur de 3 812.50 €.

**2) Information sur le PLU :** suite à l'arrêt du projet en Conseil Municipal du 22 Février 2019, le dossier est consultable en Mairie.

**3) Préparation du Budget 2019**

**4) Décision du Conseil Municipal pour l'éclairage public « Chez Bouty » :**

Suite au sondage effectué auprès des 6 habitations de « Chez Bouty », 4 sont contre, 2 sont pour. Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder à cet aménagement.

**5) Comptes rendus des diverses réunions :**

Pays Art et Histoire : bilan d'activité et projets 2019. Visite guidée à Saint-Cyprien le 5 août 2019.

Question à l'étude sur la base des cotisations.

SIRTOM : débat orientation budgétaire, les finances sont excédentaires en 2018.

**6) Information : le rapport « Débat orientations budgétaires » de l'Agglo,** est consultable en Mairie.

**7) Questions diverses :**

La chaudière de l'appartement de la commune a été réparée pour un montant de 706.75 €.

Un panneau « interdit au + 3.5 t » avec distance sera installé sur la Route du Sol à la sortie du Bourg.

Le déploiement du compteur LINKI sera réalisé en juin 2019.

Fin de séance

